

## QUESTIONNAIRE MALADIE DE PARKINSON

En cas de maladie de Parkinson, l'assureur de votre prêt immobilier aura besoin d'information complémentaire.

Il vous demandera alors de prendre rendez-vous avec votre médecin pour remplir un second questionnaire plus spécifique.

Des compléments du neurologue (dernier compte rendu de suivi) vous seront également demandés.

Des surprimes seront ajoutées à votre cotisation initiale.

### Premiers symptômes :

.....

### Type d'atteinte au moment du diagnostic :

Unilatérale / Bilatérale

Date du premier traitement :

.....

Durée de rémission éventuelle :

.....

Traitements suivis :

.....

.....

**Dernier traitement détaillé :**

.....  
.....

Handicap actuel (Échelle Hoehn et Yahr) :

Stade I Oui/Non

Stade II Oui/Non

Stade III Oui/Non

Stade IV Oui/Non

Stade V Oui/Non

**Arrêts de travail :**

.....

**Invalidité** : Oui / Non

Taux / Catégorie :

.....

**Avis et pronostic :**

.....

Date du diagnostic :

.....

Nom : ..... Prénom : .....

## Remarques :

.....

Taille : ..... Poids : .....

TA : .... / .... Traitée : Oui/Non

Signatures :

Date : ..... Signature :

Depuis 2012, PHENIX COURTAGE, s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la convention AERAS, nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO, ...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : [contact@phenix-courtage.fr](mailto:contact@phenix-courtage.fr)
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [assurance prêt maladie de parkinson](#)